

CHAVIGNY INFOS *Vivre Ensemble* Mai 2011 N° 39



Publication à périodicité variable n° ISSN /293-3074
Site Internet : www.ville-chavigny.fr

Siège : Mairie

Sommaire & Brèves

Éditorial	3	Associations	12
Conseil Municipal	4-6	Randonnée & Théâtre	13
Vivre Ensemble	7	Retour vers le passé	14
Espace André Chardin	8-9	Saint Blaise & AMAP	15
Jeunesse et Animations : CLSH	10-11	Services	16

Du côté de nos jeunes élus :



Apprentissage des élections pour nos jeunes

Les élections pour le nouveau Conseil Municipal des Jeunes (C.M.J.) se sont déroulées en février. Le C.M.J. remplace le Conseil Municipal d'Enfants (C.M.E.).

En présence de conseillers municipaux adultes, les élèves de CM1 et de CM2 ont élu leurs représentants le 15 février à l'école élémentaire du Châtel et les élèves de 6^{ème} et 5^{ème}, le 18 février au collège Callot.

Les électeurs juniors ont voté dans les mêmes conditions que celles du scrutin adulte. Un bureau de vote a été installé sous le préau de l'école avec des isolements, une urne et des assesseurs choisis parmi les élèves : **un apprentissage citoyen.**

Les nouveaux conseillers élu(e)s sont: Clara Rondags, Alizée Dubourg et Manon Renaud pour la classe de CM1 ; Zoé Depart Dionot, Mathias Boukhi et Jordan Remy pour la classe de CM 2.

Hugo Sand et Océane Gabaye ont été élus respectivement pour les classes de 5^{ème} et 6^{ème}.

La semaine suivante, en présence du maire, Hervé Tillard, de l'adjoint René Denille et des conseillers adultes Christine Mazoyer et Jean-Claude Bresson, le nouveau Conseil Municipal des Jeunes a été installé.

Sullivan Tamayo, le maire junior, son adjoint Emeric Mazoyer, Gauthier Tillard et Nicolas Bonnefoi tous les quatre conseillers sortants étaient aussi présents pour accompagner les nouveaux élus. Après une information sur le rôle de l'élu jeune, les conseillers du C.M.J. ont élu le maire junior, Mathias Boukhi et son adjoint Hugo Sand. Mathias Boukhi a reçu l'écharpe tricolore des mains de Sullivan Tamayo.

Les jeunes élus avaient réfléchi à de nombreux projets à mettre en œuvre dans la commune pendant leur campagne électorale ; le débat a donc été animé lors de cette première réunion pour le choix d'un projet.

Enfin, il y a eu deux projets retenus : l'organisation d'un loto pour une association caritative et l'aménagement d'un skate parc.



De gauche à droite : Manon Renaud, Océane Gabaye, Mathias Boukhi, Zoé Depart-Dionot, Hugo Sand, Jordan Rémy, Clara Rondags.

EDITO



Bonnes nouvelles ?

La réforme des collectivités territoriales décidée par le gouvernement voit ses premiers effets sur le terrain. En décidant de modifier la carte des intercommunalités afin de supprimer les trop petites communautés de communes et les communes isolées, le risque était grand de voir Chavigny et toute la CCMM basculer vers le Grand Nancy.

Après des semaines d'âpres discussions, pendant lesquelles les maires de la CCMM n'ont pas ménagé leur peine, le préfet de Meurthe-et-Moselle vient de rendre ses propositions pour notre département.

C'est avec un grand « ouf » de soulagement que nous avons découvert la nouvelle « carte » du préfet, car, même si elle n'a pas un caractère définitif (les décisions finales auront lieu en fin d'année), elle accepte l'idée que Moselle et Madon reste une communauté de communes autonome avec l'adjonction de nouvelles communes du bassin (Flavigny, Pulligny, Pierreville, Frolois, Méréville, Sexey-aux-Forges et Marthemont).

La nouvelle entité, dont les membres travaillent déjà ensemble sur plusieurs dossiers depuis des années, représentera 30.000 habitants. Cette structure à taille humaine pourra ainsi continuer à œuvrer au quotidien pour les habitants sans être noyée dans l'anonymat de la Communauté urbaine voisine de 300.000 habitants...

Concernant l'ouverture d'une troisième classe en maternelle à la rentrée prochaine, les discussions parfois vives avec l'Inspection d'Académie n'auront pas été vaines... Notre commune devrait voir la création d'un poste d'en-

seignant en septembre. C'est du moins le sens des écrits de l'Inspecteur d'Académie à la suite de la Commission Paritaire du mois dernier... C'est bien évidemment une excellente nouvelle pour les plus jeunes de nos enfants et les familles.

L'été approche, et avec lui son lot de grands travaux sur la commune. La CCMM va prochainement commencer un chantier important en matière d'assainissement (700.000 euros). Le dispositif va notamment permettre le retour en eau clair du Mazot, pour le bonheur des riverains... et de la faune et flore locale.

Autre point de satisfaction, la prise en charge des centres de loisirs et de l'animation jeunesse sur Chavigny par la MJC Lorraine après le désengagement des Foyers Ruraux. La première expérience a eu lieu la première semaine des vacances d'avril pour les plus jeunes et pour les ados... L'expérience est concluante et se renouvellera donc en juillet prochain pour la plus grande joie des petits... et des plus grands qui ont craint de voir disparaître ces temps forts communaux.

Cette première action s'inscrit dans un partenariat entre la Mairie et la M.J.C. mais aussi avec la population et les associations locales.

Enfin, il convient de rappeler que nous entrons dans la dernière ligne droite des préparatifs de la fête des « 850 ans de CHAVIGNY » qui se déroulera les 10 et 11 septembre prochains. Associations et bénévoles s'activent au sein du Comité de Pilotage des associations sous la houlette du Comité des fêtes... Il est encore temps de les contacter si vous avez un peu de temps à donner...

Bonne lecture... et bonnes vacances d'été à toutes et à tous !

Aide au 1^{er} départ en centre de vacances :

permet de bénéficier d'une aide financière significative, et adaptée à chacun, sur le coût d'un séjour.

Cette opération concerne le 1^{er} départ en centre de vacances d'un enfant de 4 à 17 ans. Elle est ouverte à toutes les familles domiciliées dans une des communes participantes pour un départ sur un séjour proposé au catalogue et sans

condition de ressources.

Ce dispositif est soutenu par la Direction régionale de la Jeunesse et des sports, la Caisse d'allocations familiales, le Conseil Régional de Lorraine, le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle et *la mairie de Chavigny par le biais du CCAS.*

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter votre mairie au 03 83 47 24 32 ou la Jeunesse au Plein Air au 03 83 24 41 45.

Conseil Municipal

Conseil municipal du 30 mars 2011

1 – Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2010 du Budget M14 – Affectation des résultats :

Le Compte Administratif 2010 « M14 » s'établit ainsi :

	<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
Dépenses totales	819728,32 €	639943,42 €
Recettes totales	<u>852850,30 €</u>	<u>510099,06 €</u>
Excédent / Déficit 2009	+ 33121,98 €	- 129844,36 €
Excédent antérieur reporté :	+ 15677,74 €	+ 178529,45 €
Déficit antérieur reporté :	/	/
Excédent / Déficit cumulé à reporter :	+ 48799,72 €	+ 48685,09 €

Le résultat d'exercice du Compte de Gestion, de la Trésorerie de Neuves-Maisons, est également conforme au Compte Administratif de la Commune.

Monsieur le Maire se retire. Monsieur Jean-Marie WEISS met aux voix les Compte Administratif et le Compte de Gestion 2010. Ils sont **approuvés à l'unanimité**.

L'excédent cumulé de fonctionnement et l'excédent cumulé d'investissement, sont affectés, **à l'unanimité**, comme suit :

- **Compte 002 : 48799,72 € (fonctionnement)**
- **Compte 001 : 48685,09 € (investissement)**

Ces excédents seront repris au Budget Primitif 2011.

2– Tarififications diverses pour l'année 2011 :

A l'unanimité, le Conseil Municipal **décide et fixe** les tarififications pour l'année 2011 :

- Des **concessions au cimetière communal** : Trentenaire (160,00 €), Cinquantenaire (320,00 €)
- Des **cases du columbarium** : 10 ANS (240,00 €)
- De la **location verbale** : Parcelle AC-673 (15,00 €/an)
- De la **participation communale aux CLSH** : Par enfant et par jour (2,00 €)

3- Examen et vote des subventions 2011 à verser aux Associations :

Le Conseil Municipal, après délibération :

- **à l'unanimité, attribue** les subventions à verser aux différentes Associations, pour un montant total de 20.494,00 €, et au Comité des Fêtes pour un montant de : 2.500,00 €
- **et par 10 voix « Pour », et 3 « Abstentions »**, attribue la subvention à l'A.P.S : 45.000,00 €,
- **à l'unanimité, attribue** la subvention au C.C.A.S. : 6.000,00 €.

4 – Contrat d'Entreprise pour services forestiers en forêt communale avec la SARL POLI Frères :

Le Conseil Municipal, après délibération, **à l'unanimité, autorise** le Maire à signer, au nom de la commune, le contrat d'Entreprise, pour services forestiers, à intervenir entre la SARL POLI Frères, d'une part et la convention de maîtrise d'œuvre, à intervenir avec l'Office National des Forêts, d'autre part.

Carte d'électeur :

En raison du report de l'année de refonte des listes électorales en 2012, les électeurs et les jeunes de 18 ans **inscrits en 2010** recevront **leur carte électorale en mars 2012**.

Conseil Municipal

5 – Convention à intervenir entre la C.C.M.M. et la Commune pour l'implantation d'un verger conservatoire :

Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration des Vergers, qui vise à relancer durablement une dynamique autour des vergers familiaux et à restaurer un élément typique du paysage lorrain. Un terrain de 6.320 m², à proximité de la Salle socio-éducative et culturelle, a été proposé.

Le Conseil Municipal, après délibération, **à l'unanimité autorise** le Maire à signer, au nom de la commune, la convention à intervenir entre la Communauté de Communes Moselle et Madon et la commune, pour la création d'un verger conservatoire.

6 – Acquisition d'un défibrillateur : convention constitutive du groupement de commandes CDG / Commune :

Le Conseil Municipal, après délibération, **à l'unanimité autorise** le Maire à signer, au nom de la commune, la convention constitutive du groupement de commandes, pour l'acquisition de défibrillateurs et les formations à l'utilisation de défibrillateurs, PSC1 et SST.

7 – Campagne de ravalement de façades 2011 – intégration des nouvelles orientations :

La reconduction de la campagne de ravalement de façades en 2011, avec prise en compte du critère énergétique de l'immeuble, a été validée par le Conseil Communautaire, pour 2011, la Commune devant se prononcer, elle aussi, sur la reconduction de cette campagne.

Le Conseil Municipal, après délibération, **à l'unanimité, décide** une participation financière communale, à hauteur de 30 % du montant prévisionnel des aides, pour l'année 2011.

8 – Dissolutions amiables de la « SCI Tennis Chavigny » et de la « SCI Tennis des Clairs-Chênes » :

Il est porté à la connaissance du Conseil Municipal la dissolution anticipée, au 23/02/2011, de la « SCI Tennis Chavigny », d'une part, et de la « SCI Tennis des Clairs-Chênes », d'autre part.

Le bail emphytéotique, passé entre les 2 SCI et la Commune, doit être résilié. Un conventionnement sera, également, établi entre le club sportif 'SLUC Tennis' et la Commune, concernant les biens immobiliers.

Conseil Municipal du 14 avril 2011

Monsieur le Maire fait une interruption de séance et présente Monsieur Lebert de BOUYGUES TELECOM., pour porter à la connaissance des élus le projet d'installation d'une antenne relais de téléphonie mobile sur la Commune.

Après discussion, le projet de bail/convention sera proposé à la prochaine séance du Conseil Municipal ; il devra tenir compte des remarques des élus (étude de champ, loyer annuel supérieur à la proposition initiale).

1 - Examen et vote de l'état de notification des taux d'imposition 2011 (TH -TF -TFNB) :

Après les différents débats d'Orientation Budgétaire, et Commissions Finances, il a été décidé à l'unanimité de ne pas modifier le taux de la taxe d'habitation (12,74 %) ni de la taxe foncière sur le non bâti (39,6 %) et de faire passer le taux de la taxe foncière sur le bâti de 13,98 % à 14,33 %.

L'Arrêté Préfectoral du 15/07/91 précise que les travaux de bricolage ou de jardinage doivent être réalisés, en raison des nuisances sonores, aux horaires suivants :

Jours ouvrables : de 8h00 à 20h00

Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

De même, il est rappelé que **les feux de jardin sont interdits sur la commune.**

Une déchetterie intercommunale est à votre disposition à Neuves-Maisons (Z.I. Pasteur).

Plus d'informations : <http://www.bruit.fr>

Conseil Municipal

2 - Examen et vote du Budget Primitif 2011 :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
<u>Fonctionnement</u>	869977,51 €	821177,79 €
Résultat de fonctionnement reporté		<u>48799,72 €</u>
Total de la section	869977,51 €	869977,51 €
	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
<u>Investissement (propositions nouvelles)</u>	300725,42 €	278790,98 €
Restes à réaliser (reports)	89530,17 €	62779,52 €
Résultat d'investissement reporté		<u>48685,09 €</u>
Total de la section	390255,59 €	390255,59 €

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, approuve le Budget Primitif 2011 tel qu'il est présenté.

3 – Modification de l'attribution de l'Indemnité d'Administration et de Technicité :

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide l'application de minoration, éventuelles, sur l'Indemnité d'Administration et de Technicité, au regard de la qualité de travail accompli et de l'absentéisme des agents, susceptibles de la percevoir. Elle sera versée, désormais, avec le salaire de décembre.

4 – Convention sur l'optimisation et le partage de ressources fiscales :

Dans le cadre de la réflexion sur les ressources financières, la conférence des Maires de Moselle et Madon a étudié un ensemble de dispositions, qui visent à dégager des recettes pour la Communauté de Communes et pour les Communes.

Elles sont fondées sur plusieurs principes :

- constater que la Communauté contribue, comme les Communes, à l'effort public d'équipements et de services. Cela justifie un partage de la taxe locale d'équipement (T.L.E.)

- prendre acte qu'avec la disparition de la Taxe Professionnelle les zones, aménagées et financées par la Communauté, lui procureront des recettes fiscales nettement moindres. Cela justifie un reversement partiel, sur ces zones, des recettes perçues par les Communes, au titre des impôts ménages sur les bâtiments à venir.

- optimiser des ressources aujourd'hui sous-exploitées : par une action résolue sur la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE), la communauté et les communes pourront accroître leurs recettes, et lutter contre la pollution visuelle.

Ces mesures généreront des recettes nouvelles pour la CCMM, qui privilégient la création de richesses, le partage à coût constant pour le contribuable ou l'effort des acteurs économiques. Cela permet d'alléger d'autant l'effort demandé aux contribuables sur les impôts ménages.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité approuve la convention sur l'optimisation et le partage de ressources fiscales en Moselle et Madon, et autorise le Maire à signer, au nom de la Commune, la convention à intervenir.

7 – Questions et informations diverses :

Il est fait rappel de la réunion, qui s'est déroulée récemment en Mairie, avec la Directrice des Services Techniques de Moselle et Madon, concernant les travaux à réaliser en matière d'eau et d'assainissement, dans le cadre de l'interconnexion entre Maron et Chavigny et travaux spécifiques liés au « Mazot ». Coût total : 2 millions d'euros. Début des travaux : 2^e semestre 2011.

Vivre Ensemble...

CHAVIGNY fête ses 850 ans !



A vos agendas ,
A l'initiative du Comité des Fêtes avec le soutien de plusieurs associations et des collectivités locales nous vous invitons à VOYAGER DANS LE TEMPS du 10 au 11 septembre 2011

Scènes d'époque, conférences, expositions, animations se succéderont en divers lieux de la commune .

Voici le programme tel qu'il est arrêté à ce jour :

- 1 septembre à 20h 30 conférence de M. Bonnefont , habitant de Chavigny , sur un aspect de l'histoire de la commune .
- 6 septembre à 20 h30 projection d'un diaporama par M.

Bastien

- 9 septembre à 20h30 conférence de M. Bonnefont sur l'histoire de la commune (autre sujet) .

Le 10 septembre à partir de 14h les animations se succéderont : marché campagnard, jeux pour petits et grands, danses, vieux métiers, voiture et motos anciennes, mariage 1900, artistes exerçant leur art.

Trois lieux principaux de rendez vous : la place A. Chardin (place communale), place de la Résistance et place du Pressoir.

La journée sera clôturée par un repas avec menu d'époque et animation musicale.

Le 11 septembre toute la journée à partir de 10 h : animations diverses place du lavoir, place du pressoir et place A . Chardin. Sur celle-ci les « Lames d'antan » proposeront des contes, des démonstrations de combats d'épée, et bien d'autres choses encore ...

Un programme complet de la semaine vous sera proposé ultérieurement. A bientôt !

Réouverture de la boulangerie 26 mai à 6H30 :

La réouverture de la boulangerie constitue un enjeu essentiel pour le maintien d'un service de proximité auprès de la population. Une boulangerie est un lieu de rencontre entre les villageois et également un facteur d'attractivité pour les futurs habitants de Chavigny.



Magalie et Stéphane Lambert ont vendu leur boulangerie à un autre couple de boulangers. Ils quittent Chavigny après 13 ans de travail au fournil, jour pour jour. En avril 1998, ils prenaient la

succession de Pascal Michel.

Tout au long de ces années, Stéphane Lambert, boulanger-pâtissier a été honoré à plusieurs reprises lors de concours organisés par la profession pour son pain, son pâté lorrain et ses pâtisseries. Excellent chocolatier, ces chocolats étaient appréciés des gourmets.

Il aimait faire découvrir son métier en organisant avec Magalie, son épouse, des visites pour les écoliers mais aussi l'apprendre aux autres en formant des apprentis.

« *Le temps d'un éclair* » ouvrira du lundi au samedi de 6H30 à 13H00 et de 15H30 à 19H00, le dimanche et les jours fériés de 7H00 à 13H00. Fermeture mercredi.

Sébastien et Nathalie WARISSE, les nouveaux boulangers succèdent à Mr et Mme LAMBERT. Avec leurs deux enfants, Lola et Noa, ils emménageront dans les mois qui viennent dans la commune.

Sébastien est pâtissier de métier depuis 10 ans. Un très bon pâtissier qui a œuvré au « Le MITRON » à Nancy. Nathalie qui tiendra la boutique était Aide-Médico Psychologique dans une maison de retraite à Nancy. Ils seront assistés par les deux précédents apprentis : Julien et Vivien.

Sébastien WARISSE a choisi un partenariat avec la marque de farine « Banette ». Toute la journée, les clients pourront déguster des pains spéciaux, connaître les secrets de fabrication.

Bonne nouvelle, pour les amateurs de pâtés, ils pourront à nouveau les déguster : Sébastien continuera à les fabriquer selon la même recette qu'auparavant.

Les pass 10 du Sub et l'Est Républicain continueront à y être vendus.



ESPACE ANDRE CHARDIN

Santé Mentale : Table ronde en CCMM.



Chaque année à la mi-mars le Collectif Lorrain de Santé Mentale, dont fait partie la délégation 54 de l'Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques (Unafam 54), participe à la Semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM) par différentes manifestations dans notre département., dans le but faire connaître, destigmatiser, informer et rassembler.

Cette 22ème SISM a eu pour thème « Santé mentale : comment en prendre soin ensemble ? ».

Le Conseil de Communauté de Communes Moselle et Madon s'est joint à Unafam 54 pour organiser une table ronde sur le thème de « Savoir appréhender la maladie psychique et créer un réseau de partenaires »

Le mercredi 16 mars, ce sujet a rassemblé 80 personnes dans la salle socioéducative André Chardin.

Outre les membres animateurs et modérateurs d'Unafam 54, les intervenants étaient : Dr Claude Demogeot psychiatre du Lunévillois ; Dr Michel Keuvreux psychiatre et Martine Troha cadre de santé au Centre Médico Psychologique (CMP) de Neuves-Maisons du Centre Hospitalier de Saint-Nicolas de Port ; Estelle Retourney directrice adjointe de l'Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) « la Ferme de la Faisanderie » ; deux travailleurs témoignant de cet ESAT.

Face au désarroi des malades comme de leur entourage nouvellement confrontés à la maladie, il apparaît important de pouvoir mettre en place sur chaque secteur un véritable réseau de partenaires, permettant de les orienter le plus tôt possible vers les services appropriés.

Des élus témoignent de ce qu'ils peuvent être eux-mêmes démunis lorsqu'il y a des comportements préjudiciables au malade ou à la collectivité, nécessitant une hospitalisation d'office (HO).

La Santé mentale peut se révéler fragile dans maintes étapes de la vie : à l'école, au travail, en famille,... Les psychiatres sont rarement en première ligne pour apporter un début de réponse. Les professionnels de la santé, à commencer par les généralistes, ainsi que les familles, la gendarmerie, les pompiers, les élus, les membres de CCAS, les travailleurs sociaux sont tour à tour amenés à déceler un potentiel mal-être psychique chez une personne dont le comportement ou le discours interpelle.

Un échange vraiment riche s'est fait entre les membres de la table ronde et le public, dans lequel figuraient entre autres des familles confrontées à ces problèmes, des élus, des représentants de CCAS, de la CCMM, des travailleurs sociaux. S'est alors dessinée la notion de partenariat dans lequel chacun peut avoir son rôle très précis, si petit fût-il, à jouer à un moment donné. Gageons que cela pourra un jour conduire à un véritable travail en réseau, tel que celui qui fonctionne dans le lunévillois, pour l'efficacité et le bien de tous.

La soirée s'est terminée autour d'un délicieux buffet servi, non sans fierté, par les travailleurs de la ferme de la Faisanderie.

UNAFAM : 03 83 53 26 57

Centre Médico Psychologique (CMP) pour Adultes :

03 83 47 58 42 (Centre Hospitalier de St Nicolas de Port)

CMP pour Enfants et Ados : 03 83 47 91 11 (Centre Psychothérapique de Nancy)



ESPACE ANDRE CHARDIN

PROGRAMMATION 2011

JUN		
Samedi 11 juin à 21h00	Spectacle de danses israéliennes par HORA AGADATI de Ludres	Salle André Chardin
Samedi 18 juin à 20h30	Conte musical de Josquin et Léonie par l'Ecole de Musique de Moselle et Madon (E 3M)	Salle André Chardin
25 juin	Kermesse des écoles en matinée	Ecoles de Chavigny
Samedi 25 juin midi	Repas de fin d'année scolaire Barbecue par APS	Chapiteau place communale
Samedi 25 juin à 15h00	Spectacle de fin d'année des enfants de l'atelier théâtre avec Incognito	Salle André Chardin
Dimanche 26 juin	Repas de fin d'année (barbecue) Country	Chapiteau place communale
JUILLET		
2 juillet	Ecole de Musique Moselle & Madon (3EM) Audition pour adultes	Salle André Chardin
Mercredi 13 juillet	Défilé de lampions, bal , feu d'artifices et repas organisés par le Comité des Fêtes et la Municipalité	Chapiteau place communale
4 au 29 juillet	CLSH organisé par MJC Lorraine (voir programme p. 10)	Salle André Chardin



Gym douce et Relaxation : Chaque mardi, Cyril Castanié, moniteur de gymnastique anime les séances de gymnastique douce et de relaxation de 18 h 30 à 19 h 30, à la salle André Chardin. Cette activité proposée par le foyer rural, est conduite par Denise Thiébaud.

Elles sont douze femmes à venir se relaxer en faisant des exercices d'étirement, d'assouplissement à l'aide de ballons, de cannes en bois. La salle de l'Espace André Chardin est assez vaste pour permettre cette activité sportive. L'ambiance est excellente.

Si vous êtes intéressée (é), vous pouvez contacter Denise Thiébaud au 09.53.19.81.56.

Jeunesse & Animations : Centre de Loisirs



Du 28 février au 4 mars Le Carnaval :

Le Centre de Loisirs de Chavigny, en association avec l'Accueil Périscolaire de Chavigny, a accueilli une douzaine d'enfants dans la salle socio-culturelle.

Les enfants se sont amusés toute la semaine à fabriquer Monsieur carnaval avec l'aide des animateurs, Mélanie Cronne, Adrien Haraye et du directeur, Hervé Clavelin. Quelques sorties ont également été organisées comme la visite de la caserne des pompiers et une matinée à la ludothèque de la Filoche. Les enfants ont aussi découvert de nouveaux jeux comme le jeu de cartes « Camelott » qui a remporté un franc succès, ou encore un jeu de quilles finlandais, « le mölky ».

La semaine s'est conclue par un défilé dans les rues de la ville où les jeunes, déguisés, ont « promené » leur Monsieur Carnaval pour l'emmener brûler à côté de la salle socio culturelle. C'était donc le retour d'une ancienne tradition de villages où on brûlait Monsieur Carnaval pour symboliser la fin de l'hiver.

Ce défilé n'a pas manqué d'attirer une petite foule de parents et de jeunes amusés par ce singulier groupe de pirates, princesses, souris et cavalières.

Tout le monde s'est retrouvé dans la salle pour fêter dignement la fin du Centre de Loisirs autour d'un verre de jus de fruits et du plateau de beignets confectionnés par les enfants avec l'aide de Lionel Toni, chef du restaurant Le Criquet.



Programme animation jeunesse (sous réserve de modifications) :

Du 4 au 22 juillet : Centre de Loisirs sans Hébergement (C.L.S.H.) pour les 3/10 ans

Nouveauté pour cet été, la mise en place d'un accueil de loisirs pour les 10/14 ans. Il aura lieu pendant les trois premières semaines de juillet. Chaque semaine les jeunes seront à l'espace Chardin pour y vivre des vacances à eux. Les deux derniers jours ils partiront en mini-camp, un compromis sympa entre l'accueil de loisirs sans hébergement et le camp. A noter que certaines activités seront mutualisées avec l'accueil de loisirs situé à la MJC Lorraine.

Du 4 au 8 juillet : Centre de Loisirs sans Hébergement (C.L.S.H.) pour les 10/14 ans

Du 4 au 8 juillet : Animation Ados « Besoin d'Air » préparation du projet sur le thème « les relations filles/garçons »

Du 11 au 15 juillet : Mini-camp pour les 10/14 ans (2 jours)

Du 11 au 15 juillet : Projet « La rue est à nous » animation de préparation pour les jeunes de 10/14 ans

Du 18 au 22 juillet : Mini-camp pour les 10/14 ans (2 jours)

Du 18 au 22 juillet : Mini-camp « Besoin d'Air » pour les 10/14 ans avec tournage d'une fiction

Du 25 au 29 juillet : Stage Vidéo pour le projet « La rue est à nous » sur le thème « Rue d'hier, d'aujourd'hui et de demain »

L'information sera distribuée d'ici début juin et les dossiers d'inscriptions seront à retirer à la Mairie.

Les préinscriptions pourront se faire par téléphone ou par mail:

- au 06-32-28-88-07
- à la MJC Lorraine (03-83-15-90-00)
- chavigny.animation@orange.fr

Jeunesse & Animations : Centre de Loisirs



Du 26 au 29 avril Art & Nature : s'est déroulé à l'espace Chardin l'accueil de loisirs 3/14 ans. Il a été organisé *par la Commune et la MJC Lorraine de Vandoeuvre* qui devrait prochainement reprendre en charge les actions enfance jeunesse de la commune.

La coordinatrice, Fanchon CAUVILLE ainsi qu'Aurélie DIDELOT (directrice pédagogique cet été) et Élodie LEHEUX (animatrice) ont accueilli plus d'une quinzaine d'enfants sur la semaine. Les enfants ont participé à des activités adaptées à leur âge.

Les enfants ont pu librement s'amuser sur le centre et, au grès de leurs envies, **construire deux épouvantails, des épouvantails à oiseaux et des moulins à vent** pour égayer le verger conservatoire à côté de la salle.

Les plus petits se sont régalés à **construire une cabane**, des heures de construction dans le calme et la bonne humeur (cela promet de beaux concours de cabanes cet été...). Vous pouvez aller voir leurs réalisations dans le verger et autour de la salle.

La semaine s'est clôturée par une sortie à **la ferme pédagogique "Altiplano" à Courcelles (entre Charmes et Neufchâteau)** pour les plus jeunes qui ont pu voir différents animaux dont des lamas.

Quant aux plus âgés ainsi que les ados de Chavigny, ils sont allés à **Fort Aventure**. Une quinzaine de jeunes de Chavigny équipés de harnais et de casques, tels des aventuriers se sont lancés avec plaisir sur différents parcours acrobatiques dans ce site.

Belle journée pour tous.



Pot de départ pour l'animatrice jeunesse de la commune :

La municipalité a organisé le 18 mars 2011 une réception en l'honneur de Stéphanie Barthélémy, pour son départ (dû au désengagement des Foyers Ruraux).

Le maire, Hervé Tillard a salué le travail accompli auprès des jeunes de la commune depuis 2007, devant les élus du conseil municipal, les repré-

sentants des associations: Association Sportive de Chavigny, SLUC Tennis, Accueil Périscolaire avec qui elle a collaboré, ses collègues des communes d'Ados en Réseau et de la Communauté de Communes Moselle et Madon avec qui elle a travaillé, les ados qu'elle a accompagnés, les élus du Conseil Municipal des Jeunes, des parents. Après avoir reçu un cadeau et des fleurs de la part de la municipalité

ainsi que du président de l'A.S.C., Stéphanie exprima son émotion et sa tristesse de quitter Chavigny, et le fait qu'elle gardera un bon souvenir des jeunes qu'elle a côtoyés et de tout ce qu'elle a vécu durant ces quatre années.

A noter que le groupe ados de Chavigny lui avait déjà rendu hommage lors de l'expo « Besoin d'Air » en octobre 2010.

Associations



Le Comité des Fêtes a tenu son assemblée générale le 4 février 2011. Jean-Denis Vairalles, président du comité, a présenté le rapport moral pour l'année 2010. Il a fait le bilan des

manifestations et concerts organisés pendant cette année. Il a souligné la réussite d'une nouvelle manifestation : la course de caisses à savon qui a mobilisé les membres du comité mais aussi au-delà avec les jeunes et des chaviniens et a attiré de nombreux spectateurs.

Il a rappelé l'organisation des fêtes traditionnelles : St Jean et Fête de la Musique, le 14 juillet avec l'orchestre Vendredi 13 et le défilé de lampions très prisé des Chaviniens

petits et grands et la St Nicolas. En mai, le traditionnel vide-greniers qui en est à sa 6^{ème} édition, a connu encore une affluence record tant par le nombre de visiteurs que par la présence de 142 exposants.

Pour le traditionnel concert de Noël, le comité avait invité un artiste équatorien, Edison Pullas Villaroel et son « Noël des Andes ».

Jean-Denis Vairalles a ensuite informé l'assemblée sur les préparatifs des « 850 ans de Chavigny ».

Après avoir approuvé le bilan moral et financier, les adhérents ont élu le nouveau conseil d'administration : Jean-Denis Vairalles, président; Bernard Champagne, vice-président; Daniel Delolme, trésorier; Sylvie Leheux, trésorière-adjointe; Stéphane Ouillon, secrétaire; Noëlle Delolme, secrétaire-adjointe.

Le calendrier des manifestations est consultable sur le blog du comité : cfchavigny.blogspot.com.

Marché des loisirs et des Arts créatifs : un succès



L'Accueil Périscolaire diversifie ses activités en organisant le 13 février, le 1^{er} marché des loisirs et des arts créatifs à l'Espace André Chardin.

Succès pour cette première par le nombre d'exposants (une quinzaine) et les nombreux visiteurs venus en famille.

Le public avait le choix dans les produits exposés : des bijoux, des tableaux, des objets en bois, en tissus, des personnages en terre cuite, des bijoux, des niches pour oiseaux, des chapeaux bariolés, des parchemins calligraphiés, des animaux (hérisson, souris...) confectionnés par pliage dans des catalogues...

A renouveler...



Course aux œufs de Pâques

L'Accueil Périscolaire (A.P.S.) organisait sa traditionnelle course aux œufs de Pâques le 19 avril dernier. Une cinquantaine d'enfants accompagnés de leurs parents étaient présents près du verger conservatoire derrière la salle André Chardin.

Sous le soleil, Stéphanie Maréchal, la présidente de l'association donna le départ de la course, aux enfants. Tous s'élancèrent à la recherche des œufs en chocolat et surtout du lapin en chocolat dissimulé dans l'espace pour les grands et de la poule en chocolat dissimulé dans celui pour les petits. C'est Lili qui a trouvé le lapin et Gaspard, la poule.



Tous les œufs ayant été trouvés et déposés dans un grand « coffre », Anne-Christine, Sylvie et Micheline, les animatrices de l'A.P.S. ont partagé ce trésor en part équitable à la grande joie des enfants.

Randonnée & Théâtre

Les randonneurs du Foyer Rural sur les chemins :



Dimanche 8 Mai sur le circuit « des Evreux » pour leur cinquième sortie dominicale, ils étaient 13 guidés par Jean-Louis MASCRE, le responsable de l'activité.

La randonnée est

une activité de marche mais est aussi l'occasion de se retrouver ensemble pour découvrir et apprendre sur les « pays » visités.

A chaque détour du circuit des Evreux, l'histoire, la géographie, la nature sont au rendez-vous : Emberménil, paroisse

de l'abbé Grégoire et son musée lorrain qui écrit les premiers textes sur l'égalité des hommes, fût député de la Convention, évêque puis sénateur. De cet homme érudit et ouvert également sur des domaines scientifiques, nous retenons aujourd'hui l'abolition de l'esclavage qu'il fit voter ; le Bois d'Emberménil où subsistent des traces de la guerre 14-18, tel l'abri du Kronprinz (fils aîné de Guillaume II), d'où il pouvait dominer les manœuvres de ses soldats ; les contours des Vosges et du Donon.

Les randonnées qui se déroulent aussi le mardi matin ont lieu en majorité sur le territoire de la Communauté de Communes Moselle et Madon.

Pour participer, joindre Jean-Louis Mascre au 03 83 47 20 85

Programme des randonnées :

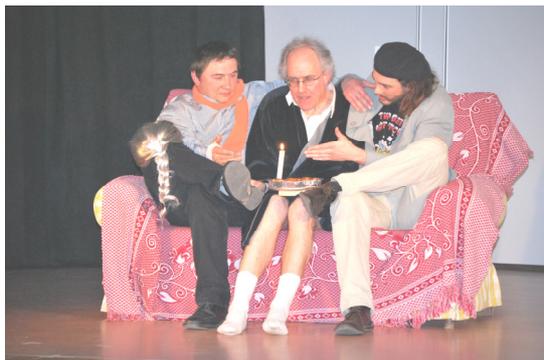
Samedi et dimanche 2et 3 Juillet dans les Vosges

Participation aux 850 ans de Chavigny le 11 Septembre 2011

Les mâles heureux ont fait une escale à Chavigny le temps d'une après-midi le 3 avril. Le Comité des Fêtes avait invité la troupe G2L a joué la pièce de théâtre « Les Mâles Heureux » comédie satirique d'après l'œuvre de Lilian Lloyd et mise en scène par Philippe Huriet.

Devant une quarantaine de spectateurs, les comédiens ont raconté l'histoire de trois hommes qui emménagent ensemble dans le même appartement pour le meilleur et pour le pire. Amis de longue date, célibataires, ils débute une colocation exiguë. Alain est un écrivain en panne d'inspiration qui ne se remet pas de la séparation d'avec Céline. François est un musicien qui se cherche, rêve de tournées et ne veut pas s'engager auprès d'une femme. Philippe est un informaticien quadragénaire hypochondriaque qui cherche une femme sous la pression de sa mère qui veut l'obliger à fonder une famille.

Le public a apprécié cette pièce drôle et émouvante, qui nous montre des personnages dans la vie quotidienne avec leurs joies, leurs failles et leurs angoisses existentielles.



Atelier Théâtre :

Les différents passages de la troupe Incognito ont dû susciter l'envie de faire du théâtre chez certains enfants.

Chaque samedi, Clémence IDDIR comédienne accompagne un groupe de 9 enfants âgés de 9 à 13 ans de 10H30 à 12H00 à la salle André Chardin.

Ils travaillent sur des petits jeux et exercices autour de la voix, du corps, de l'improvisation et du jeu d'acteur.

Motivés et volontaires, ils préparent le spectacle qu'ils donneront **samedi 25 juin à 15h**, en répétant quatre piécettes : le petit chaperon vert de CAMI, Séjour au club, le petit malade de G.COURTELINE et l'école des animaux.

Retour vers le passé

Chavigny pendant la Guerre de 1914-1918.

Les années de la Grande Guerre ont été pour les familles de Chavigny des années de deuil et de privations, tandis que faute de moyens, la vie municipale se déroulait au ralenti.

Sur les douze conseillers composant le conseil, six sont mobilisés, parfois sur place, comme « affectés spéciaux », mais souvent retenus à l'usine pour des travaux urgents : le nombre des présents aux séances oscille pendant toute la guerre entre 4 et 6. Le maire en 1914 est Jean Baptiste Aubert. Lorsqu'il présente sa démission, en janvier 1915, le préfet nomme un conseiller municipal délégué pour faire fonction de maire : il s'agit de Jules Paillier. Par la suite, la situation s'est normalisée, et c'est le premier adjoint, Pierre Vermoyal, qui a fait fonction de maire à son tour,

Lors des premiers mois de la guerre, la menace allemande est toute proche, et Chavigny se trouve dans la « zone des armées ». Le conseil municipal, dont la moitié des membres sont sous les drapeaux, doit se contenter de faire connaître et d'appliquer les décisions de l'autorité militaires et d'expédier les affaires courantes. Il faut notamment gérer les pénuries alimentaires, secourir les familles nécessiteuses et délivrer des laissez passer aux personnes qui désirent se déplacer. La municipalité sert aussi d'intermédiaire pour les réquisitions d'hommes et de chevaux, comme celles qui, en août 1914, ont pour but la mise en état de défense du fort de Pont-Saint-Vincent .

Les finances communales sont obérées à la fois par les dépenses exceptionnelles dues à la guerre et par l'absence de certaines recettes, com-



me celles tirées de la forêt. Si l'équilibre du budget est maintenu, c'est parce que l'on renonce à tout nouvel investissement. On reporte systématiquement tous les travaux, que la pénurie de main d'œuvre et la hausse des matières premières rendraient trop coûteux, avec l'espoir de les faire lorsque la paix sera revenue.

Les principales dépenses imputables à la guerre sont des mesures sociales, au profit de différentes catégories d'ayants droit. Le conseil vote des aides aux familles nombreuses, aux femmes en couches, aux enfants dont le père est sous les drapeaux, aux parents infirmes dont le fils est mobilisé, puis aux veuves avec enfants dont le mari est tombé à la guerre.

Les seules dépenses auxquelles on ne touche pas sont les dépenses scolaires.

Lorsqu'à partir de 1915, le danger d'une attaque allemande imminente semble passé, le conseil municipal revient à des débats plus traditionnels. Il s'occupe longuement de la création d'un atelier de bouilleur de cru, pour la distillation des mirabelles. Mais c'est surtout la forêt qui fait l'objet de longues délibérations. La coupe affouagère de 1914 n'a pu être délivrée, en raison des circonstances, mais à partir de 1915, on reprend le rythme annuel de son exploitation. Les militaires ont fait beaucoup de dégâts dans la forêt : ils ne se sont pas

contentés de ramasser tout le bois mort, ils ont aussi coupé sans permission des arbres dans des coupes qui ont ainsi perdu une partie de leur valeur, comme on le constate en 1918. En outre, l'armée ne paie que 14 francs des stères de bois de chauffage qui, sur le marché libre, en valent 38 ! On veut bien faire des sacrifices pour la défense de la patrie, mais cela n'empêche pas de protester !

La municipalité accorde plus facilement son autorisation lorsqu'à plusieurs reprises, à partir de septembre 1915, le directeur de la Mine de la Fontaine des Roches demande à ouvrir dans la forêt communale, puis à étendre, des carrières destinées à l'empierrement des routes militaires. Il s'agit en effet de surfaces peu productives et difficiles à exploiter.

Les conséquences de la guerre ont été considérables sur le plan démographique : un grand nombre de jeunes adultes ont été tués, soixante-dix noms sont inscrits sur le monument aux morts de la commune; d'autres, qui avaient vécu au loin pendant les années de conflit, ont pris de nouvelles habitudes et ont quitté définitivement le village. Ils ont été progressivement remplacés par une population nouvelle, mais l'essor démographique antérieur a été complètement cassé.

Les années de l'entre-deux-guerres ont été une période de calme, de stagnation et d'adaptation aux conditions économiques nouvelles d'après 1918.

Jean-Claude Bonnefont

Saint Blaise & AMAP



Le comité Saint Blaise a célébré le 06 février, le patron de la paroisse, St Blaise*.

La fête a débuté par une messe où la statue du saint a été exposée durant toute la cérémonie. C'est l'unique jour où on peut la voir. En effet, selon la tradition, elle est confiée à une famille qui la conserve durant l'année et la restitue la veille de la célébration. Mme et Mr Schmitt de Neuves-Maisons ont donc remis la statue à Mme Hosti, très émue que la paroisse la lui confie à nouveau en 2011.

En effet, elle et son mari ont hébergé la statue de St Blaise après leur arrivée dans la commune, il y a 31 ans.

En début d'après-midi, la chorale du Val de Fer s'est produite à l'église en première partie du traditionnel concert de

la Saint Blaise.

Les choristes, menés par Eliane Notin et Jean-Marie Joseph, ont interprété quelques chants liturgiques ainsi qu'un gospel « Old Black Joe », « Chœur des clochettes » extrait de « La Flûte enchantée » et « Je n'aurais pas le temps » de Michel Fugain.

En seconde partie, la chorale du Val de Fer avait invité deux chorales : « Mill'Autr'chants » de Millery et Autreville-sur-Moselle, et « Chantemai » de Toul. Dirigées par le même chef de chœur, Françoise Maujean, elles ont interprété un répertoire d'une dizaine de morceaux : « la Barcarole » et « Luci care » de Mozart, du Brahms, des chants du folklore africain, russe et réunionnais, « Le petit coquelicot » de Mouloudji...

Pour le final, les trois chorales se réunirent pour chanter « A l'amitié ».

Belle prestation pour les trois chorales qui fut appréciée par le public venu nombreux assister à ce concert.

**Né à Sébaste, en Arménie, médecin, il fut élu évêque.*

Il se fit ermite vivant dans une caverne pour échapper aux persécutions de l'empereur Dioclétien.

Ayant refusé d'abjurer sa foi, il fut martyrisé et décapité sur ordre d'Agricola, gouverneur romain de Cappadoce, en 316 de notre ère...

On l'invoque pour des maladies de gorge.



A l'initiative de l'association FREDERIC (Forum pour la Réflexion, l'Ecoute, le Débat, l'Egalité, les Rencontres et les Initiatives Citoyennes), des habitants du territoire de la Communauté de Communes Moselle et Madon se sont réunis en février 2011 pour constituer une AMAP.

Une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)

est une association de consommateurs qui souhaitent promouvoir une agriculture saine de proximité en valorisant le métier des producteurs.

Le producteur est à Burthécourt aux chènes. L'exploitation agricole s'étend actuellement sur 3 ha. Deux maraîchers s'occupent à plein temps de la culture. Le maraîchage est engagé dans une démarche de certification BIO.

Ils fourniront des légumes et des fruits.

Chaque foyer adhérent s'engage par contrat à acheter un panier par semaine. Le contrat est valable pour 24 distributions semestrielles. Le contenu du panier peut varier d'une demi-caisse à trois caisses en fonction des saisons. Un panier coûte 16 euros.

La distribution s'effectuera chaque vendredi de 18H00 à 20H00 à la Ferme de la Faisanderie à Bainville/Madon.

La particularité de cette AMAP est de pouvoir offrir des paniers composés de légumes consommés couramment (courgette, carotte, choux, fève, potimaron...) mais aussi de légumes « oubliés » (choux-navet, consoude, poirée, scorsonère...).

Pour infos complémentaires les maraîchers ont un site :

www.burthecourt.com

Un contrat volaille avec la Faisanderie est aussi possible. Pour des précisions complémentaires : Catherine Noël tél : 06 83 32 24 97 - catherine-noel@wanadoo.fr

CHAVIGNY INFOS

Vivre Ensemble

Services



sodepar

Un groupe à votre service depuis 30 ans



Sodepar Archive

destruction sécurisée d'archives
stockage de vos archives

Tel : 03 83 53 20 18

Fax : 03 83 53 10 63

archive@sodepar.fr

Sodepar Immobilier

achats et ventes
locations

Tel : 03 88 18 90 96

Fax : 03 88 20 46 77

agedeon@sodepar.fr

Sodepar Négoce

Achat et revente de matériel d'occasion de tout type

Transports (utilitaires)- Industrielles
Métiers de bouche
Bureautique
Engins TP&BTP

Tel. : 03.88.20.90.87

Fax. : 03.88.20.92.88

contact@sodepar.fr



Julien services

Création et entretien du jardin,
petits bricolages d'intérieur

Agréé services à la personne,
bénéficiez de 50% de vos
dépenses en crédit d'impôts.

06 89 85 24 22

15 cottage Beauséjour
54230 Chavigny

@ : contact@julien-services.fr

site : www.julien-services.fr



Cave de Neu Neu

Vins en vrac, fontaines à vin, bouteilles, cadeaux....

Semaine de 9h à 12h et de 15h à 19h

Mercredi de 15h à 19h Dimanche de 9h à 12h

10, rue Général Thiry - 54 230 Neuves Maisons

Tel. 03 83 47 51 57

Paget Priscilla
06 81 59 31 73

CLARNES

Coiffez vous selon vos envies

clarnescoiffure@canalblog.com
SIRET : 52524637700010

GARAGE LOUIS



PEUGEOT

REPARATIONS TOUTES MARQUES
VENTE NEUFS & OCCASIONS

Place de la Résistance - 54230 Chavigny

Tél. 03 83 47 27 13